

**DATACENTERS
ET TERRITOIRES**

**PLAIDOYER POUR
UN NUMÉRIQUE UTILE,
RESPONSABLE
ET ANCRÉ DANS
LES TERRITOIRES**

**9 PROPOSITIONS
POUR LES COLLECTIVITÉS**

Avant-propos

Le numérique structure désormais l'ensemble des politiques publiques locales. Services municipaux, hôpitaux, établissements scolaires, entreprises, agriculture, tourisme ou sécurité civile reposent sur des infrastructures numériques devenues essentielles au fonctionnement des territoires.

Les centres de données en sont le socle physique. Infrastructures industrielles à part entière, ils soutiennent les usages du cloud, de l'intelligence artificielle et des services numériques du quotidien. Leur implantation durable dans les territoires pose toutefois des enjeux stratégiques en matière de souveraineté, de résilience, de transition écologique et de développement économique local.

Ce plaidoyer s'adresse aux élus locaux, acteurs clés de ces choix structurants. À travers neuf propositions concrètes, les acteurs de la filière affirment leur volonté de travailler avec les collectivités pour faire du centre de données un projet de territoire utile, responsable et créateur de valeur pour les habitants.

”

« Les centres de données peuvent devenir de véritables leviers de souveraineté numérique, de développement local et de transition écologique, dès lors qu'ils sont pensés et construits en partenariat avec les territoires. »

Olivier Micheli
Président de France
Datacenter



Chiffres clés

Une filière française au service des territoires

Les datacenters s'inscrivent durablement dans les territoires et contribuent à leur transformation numérique, économique et énergétique. Les chiffres clés ci-dessous illustrent la solidité et la dynamique d'une filière stratégique pour la France.



69 Mds\$
INVESTIS EN 2025

La France, premier pays d'accueil des investissements étrangers dans les data centers.

714 MW
DE PUISSANCE
INSTALLÉE EN 2024

Soit une croissance de **+21 %** en un an.



UNE ÉLECTRICITÉ
18 fois
PLUS DÉCARBONÉE
QU'AUX ÉTATS-UNIS

Un atout majeur pour le développement de datacenters bas carbone en France (2024).



91%
D'EMPLOIS
EN CDI

Un taux supérieur à la moyenne nationale.



Consommation en eau extrêmement faible

0,0023%
DES PRÉLÈVEMENTS
DU TERRITOIRE
FRANÇAIS EN 2023

ENVIRON
2,3 GW
DE PUISSANCE
INSTALLÉE D'ICI 2030

Dont environ 35 à 40 % dédiés à l'intelligence artificielle.



+7%
D'AMÉLIORATION
ANNUELLE DE L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE

Une progression continue observée entre 2021 et 2024.



+50 000
EMPLOIS EN 2025

En croissance constante.
Emplois directs, indirects
et induits générés par la filière.

Sources : France datacenter, Vie publique, CBER, Insee, Xerfi, analyses EY Parthenon.

Introduction

Contrairement à une idée encore largement répandue, le numérique n'est pas immatériel. Les centres de données sont, à ce titre, des infrastructures industrielles à part entière, comparables aux réseaux d'énergie ou de transport, et dont l'implantation soulève des enjeux concrets d'aménagement, d'environnement, d'acceptabilité sociale et de développement économique local.

Aujourd'hui, une part importante des usages numériques français est hébergée hors du territoire national. Cette situation interroge la souveraineté numérique, la résilience des services essentiels et la sécurité des données, tout en limitant les retombées économiques et industrielles pour les territoires. Elle place également les élus face à des projets parfois mal compris, perçus comme techniques ou contraignants, alors même qu'ils peuvent constituer de véritables leviers de développement territorial.

Ce plaidoyer s'adresse aux élus locaux, partenaires incontournables de ces choix structurants. Il vise à proposer une lecture claire et opérationnelle des enjeux liés aux centres de données et à démontrer qu'ils peuvent devenir des projets de territoire pleinement intégrés, utiles et responsables, dès lors qu'ils sont anticipés, concertés et inscrits dans une stratégie territoriale globale.

À travers neuf propositions concrètes, les acteurs de la filière affirment leur volonté de travailler avec les collectivités pour faire des centres de données des infrastructures créatrices de valeur locale. Ces propositions couvrent l'ensemble du cycle de vie des projets : développement des compétences, planification territoriale, transparence et acceptabilité, gestion responsable de l'énergie et de l'eau, retombées économiques locales, ancrage dans la vie du territoire, économie circulaire et responsabilité environnementale.



L'objectif est clair

Connecter les ambitions numériques et territoriales, afin que le développement des infrastructures numériques contribue pleinement à la souveraineté, à la transition écologique et à la vitalité économique des territoires, au bénéfice des élus et des habitants.

9 propositions

pour connecter les ambitions numériques et territoriales

PROPOSITIONS

1

Faire du centre de données un pôle de compétences territoriales

2

Intégrer les infrastructures numériques dans la planification territoriale

3

Renforcer la visibilité et la compréhension des infrastructures numériques

4

Mieux planifier la réutilisation de la chaleur en concertation avec les collectivités

5

Garantir une sobriété hydrique territorialisée en lien avec les agences de l'eau

6

Accroître la lisibilité économique, environnementale et sociale des centres de données sur les territoires

7

Inscrire les centres de données dans la vie locale par des partenariats

8

Développer une préférence territoriale dans le recours aux prestataires

9

Faire du recyclage et de l'économie circulaire un pilier des projets de centres de données

BÉNÉFICES

Développer les compétences locales, créer des emplois qualifiés et favoriser l'inclusion numérique



Anticiper les implantations, maîtriser le foncier et assurer la cohérence avec les projets de territoire



Favoriser la transparence, le dialogue et l'acceptabilité sociale des projets



Valoriser la chaleur fatale au service des équipements publics et de la transition énergétique locale



Préserver la ressource en eau potable et adapter les projets numériques aux contraintes locales



Améliorer la lisibilité des retombées fiscales, économiques et environnementales pour les collectivités



Renforcer l'ancrage territorial et améliorer concrètement le cadre de vie des habitants



Soutenir l'emploi local et structurer durablement le tissu économique du territoire



Réduire l'empreinte environnementale et soutenir les filières locales de l'économie circulaire



1 Faire du centre de données un pôle de compétences territoriales

L'enjeu du centre de données dépasse largement sa seule dimension technique. En s'inscrivant dans une stratégie territoriale, il peut devenir un levier concret de montée en compétence locale, d'acculturation au numérique et de développement de métiers techniques, durables et non délocalisables, au bénéfice direct du territoire.

Actions proposées par la filière

- Sensibiliser aux métiers techniques liés aux infrastructures numériques (maintenance, énergie, refroidissement, fibre, IT, cybersécurité), en lien avec les besoins locaux
- Proposer des actions d'acculturation à la cybersécurité et à l'intelligence artificielle à destination des élus et des agents territoriaux
- Développer des actions de sensibilisation et de médiation numérique ouvertes aux citoyens

Actions proposées aux collectivités

- Inscrire ces actions dans les stratégies locales de formation, d'emploi et de développement économique
- Mobiliser les acteurs éducatifs, économiques et de l'emploi du territoire (établissements de formation, organismes d'insertion, entreprises locales)
- Faciliter l'accueil et la visibilité de ces dispositifs sur le territoire



Bénéfices pour le territoire

- Création d'emplois locaux qualifiés et non délocalisables
- Montée en compétence des élus, des agents et des services publics
- Réduction de la fracture numérique et meilleure appropriation des usages numériques

2 Intégrer les infrastructures numériques dans la planification territoriale

Les infrastructures numériques, et en particulier les centres de données, gagnent à être pleinement intégrées dans la planification territoriale. Leur implantation, anticipée et concertée, permet de maîtriser les impacts fonciers, environnementaux et sociaux, tout en maximisant les bénéfices pour le territoire. Cette approche s'inscrit pleinement dans l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et dans une vision stratégique de l'aménagement local.

Actions proposées par la filière

- Prioriser la réhabilitation de friches industrielles et de sites en reconversion afin de limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles
- Intégrer dès l'amont les contraintes et orientations des documents d'urbanisme dans les stratégies d'implantation
- Mettre à disposition des collectivités un éclairage technique pour faciliter les choix d'implantation et d'aménagement

Actions proposées aux collectivités

- Intégrer explicitement les besoins en infrastructures numériques dans les documents de planification territoriale (PLUi, SCoT, PCAET)
- Désigner un référent territorial « numérique » comme point de contact unique pour les porteurs de projets
- Organiser des temps d'échange réguliers entre collectivités, porteurs de projets et acteurs économiques locaux afin d'anticiper les implantations et favoriser les synergies



Bénéfices pour le territoire

- Meilleure maîtrise du foncier et limitation de l'artificialisation des sols
- Anticipation des projets et cohérence renforcée avec la stratégie de développement du territoire
- Réduction des conflits d'usage et amélioration de l'acceptabilité locale
- Création de synergies durables et de co-bénéfices entre les acteurs industriels et économiques du territoire

3 Renforcer la visibilité et la compréhension des infrastructures numériques

La visibilité et la pédagogie autour des infrastructures numériques constituent un levier essentiel de confiance et d'acceptabilité territoriale. En ouvrant, de manière encadrée et sécurisée, les centres de données aux élus et aux citoyens, il est possible de mieux faire comprendre leur rôle, leur fonctionnement et leur utilité pour le territoire. À ce titre, l'organisation de temps forts dédiés, tels que des « journées du patrimoine numérique », permet de valoriser ces infrastructures tout en respectant les exigences de sécurité propres aux centres de données.

Actions proposées par la filière

- Organiser régulièrement des journées portes ouvertes et des visites guidées pédagogiques, dans le respect strict des règles de sécurité
- Proposer des visites dédiées aux élus et aux services territoriaux afin d'éclairer les choix publics
- Présenter les métiers des centres de données et les enjeux de l'hébergement numérique dans les établissements scolaires et de formation
- Mise en place de comités de suivi citoyens / riverains pour chaque nouveau projet de centre de données

Actions proposées aux collectivités

- Relayer et promouvoir ces initiatives auprès des élus, des services municipaux et des administrés
- Inscrire ces actions dans les temps forts de la vie locale (événements pédagogiques, culturels ou institutionnels)



Bénéfices pour le territoire

- Meilleure compréhension citoyenne du rôle et du fonctionnement des centres de données
- Renforcement de la transparence et de la confiance locale
- Amélioration de l'acceptabilité sociale des projets d'infrastructures numériques
- Valorisation pédagogique des métiers et des usages liés à l'hébergement des données

4 Mieux planifier la réutilisation de la chaleur en concertation avec les collectivités

Les centres de données produisent de la chaleur de manière continue, tout au long de l'année. Lorsqu'elle est anticipée et intégrée dès la conception des projets, cette chaleur dite « fatale » peut devenir une ressource énergétique locale au service des politiques publiques, de la transition énergétique et de la réduction des coûts pour la collectivité. Des projets déjà opérationnels, tels que le chauffage d'équipements publics ou des initiatives bio-circulaires, illustrent le potentiel concret de cette valorisation à l'échelle des territoires.

Actions proposées par la filière

- Étudier systématiquement les possibilités de valorisation de la chaleur fatale dès lors que les conditions techniques et économiques sont réunies
- Présenter de manière transparente les résultats des études de faisabilité portant sur la réutilisation de la chaleur produite
- Proposer des solutions de raccordement à des réseaux de chaleur, quand ils existent

Actions proposées aux collectivités

- Organiser, en amont des projets, des temps de concertation réunissant l'ensemble des acteurs concernés (collectivités, opérateurs énergétiques, gestionnaires d'équipements, acteurs économiques)
- Intégrer la valorisation de la chaleur fatale dans les stratégies énergétiques territoriales et les projets d'équipements publics



Bénéfices pour le territoire

- Réduction des coûts énergétiques pour les équipements publics et les usagers raccordés
- Contribution directe et mesurable à la transition énergétique locale
- Amélioration de la transparence et de l'acceptabilité des projets
- Valorisation d'initiatives exemplaires, telles que le chauffage d'équipements sportifs ou de projets bio-circulaires (serres agricoles, production d'algues, etc.)

5 Garantir une sobriété hydrique territorialisée en lien avec les agences de l'eau

La gestion de l'eau constitue un enjeu majeur pour les territoires. En France, les centres de données se distinguent par une consommation particulièrement faible, inférieure à celle de nombreuses activités industrielles, grâce à des technologies sobres et à l'optimisation continue des systèmes de refroidissement. Cette exemplarité peut être renforcée en adaptant les projets aux réalités hydriques locales et en limitant le recours à l'eau potable, notamment via l'utilisation d'eaux non potables, usées traitées ou pluviales, en concertation avec les agences de l'eau.

Actions proposées par la filière

- Poursuivre et renforcer une politique d'exemplarité en matière de consommation d'eau, en s'inscrivant parmi les usages industriels les plus sobres
- Mettre à disposition des collectivités et des intercommunalités un éclairage technique sur la gestion et l'optimisation des usages de l'eau
- Privilégier des solutions de refroidissement fondées sur la sobriété hydrique et la réutilisation des eaux non potables, dès lors que les conditions techniques le permettent
- Travailler en lien avec les agences de l'eau afin d'inscrire les projets dans les cadres réglementaires et les stratégies de gestion existantes

Actions proposées aux collectivités

- Développer, lorsque cela est pertinent, des systèmes de collecte, de traitement et de réutilisation des eaux usées ou des eaux pluviales
- Associer les projets de centres de données aux instances locales de gouvernance de l'eau, notamment les comités de gestion et les démarches portées dans le cadre des SDAGE
- Intégrer les enjeux de sobriété hydrique dans les documents de planification et les politiques environnementales locales



Bénéfices pour le territoire

- Préservation durable de la ressource en eau potable
- Meilleure adaptation des projets numériques aux contraintes hydriques locales
- Renforcement de l'acceptabilité environnementale des infrastructures numériques

6 Accroître la lisibilité économique, environnementale et sociale des centres de données sur les territoires

La transparence sur les impacts économiques, environnementaux et sociaux des centres de données est un levier essentiel de compréhension et d'acceptabilité pour les territoires. La mise à disposition d'informations claires et comparables sur les contributions fiscales, l'emploi local et les engagements environnementaux, dans le respect du secret des affaires, permet d'éclairer le débat public et la décision locale.

Actions proposées par la filière

- Publier une information claire et structurée sur les contributions fiscales locales des centres de données (taxe foncière, taxe d'aménagement, CFE...) et sur les retombées financières pour les communes, notamment via des fiches de synthèse adaptées à la taille des projets
- Mettre en valeur les retombées économiques territoriales : emplois directs et indirects, investissements et dynamisation de l'activité locale
- Renforcer la transparence environnementale en communiquant sur les consommations énergétiques et hydriques ainsi que sur les démarches de réduction des impacts, dans le respect des règles de confidentialité

Actions proposées aux collectivités

- Relayer et mettre à disposition ces éléments d'information auprès des élus, des services et des habitants
- Intégrer ces données dans les outils de suivi des projets et dans la communication institutionnelle locale
- S'appuyer sur ces indicateurs pour éclairer le dialogue avec les citoyens et les parties prenantes



Bénéfices pour le territoire

- Meilleure compréhension et anticipation des recettes fiscales générées par les projets de centres de données
- Lisibilité budgétaire renforcée pour la collectivité
- Amélioration de l'acceptabilité sociale et environnementale des projets
- Renforcement de la confiance entre les acteurs de la filière, les élus et les habitants

7 Inscrire les centres de données dans la vie locale par des partenariats

L'ancrage territorial des centres de données se mesure aussi à leur capacité à contribuer concrètement à la vie locale. En développant des partenariats de proximité (ex. : actions de mécénat), les acteurs de la filière peuvent accompagner les collectivités dans l'amélioration et la modernisation des équipements publics et des projets utiles au quotidien des habitants, renforçant ainsi le lien entre l'infrastructure numérique et le territoire qui l'accueille.

Actions proposées par la filière

- Favoriser des partenariats avec les collectivités pour soutenir ou développer des équipements publics de proximité (crèches, salles associatives, équipements culturels, espaces de coworking, espaces verts, etc.) et associations locales
- Proposer, dans le respect du cadre légal existant, un soutien matériel, financier ou en compétences à des projets éducatifs, culturels ou numériques portés par les acteurs locaux
- Inscrire ces actions dans une logique de dialogue et de partenariat durable avec les territoires

Actions proposées aux collectivités

- Identifier, en lien avec les acteurs locaux, les projets et équipements prioritaires pouvant faire l'objet de partenariats
- Faciliter l'articulation de ces initiatives avec les politiques publiques locales et les besoins du territoire
- Valoriser ces partenariats auprès des habitants et des parties prenantes locales



Bénéfices pour le territoire

- Renforcement de l'ancrage territorial des projets de centres de données
- Amélioration concrète du cadre de vie et des équipements publics
- Valorisation d'actions utiles et visibles pour les habitants
- Renforcement du lien de confiance entre la collectivité, les acteurs de la filière et la population

8 Développer une préférence territoriale dans le recours aux prestataires

Les projets d'implantation de centres de données peuvent constituer un levier direct de développement économique local lorsqu'ils s'inscrivent dans une logique de proximité avec les entreprises du territoire. En privilégiant, chaque fois que cela est possible, le recours à des prestataires locaux pour les travaux de construction, l'exploitation et la maintenance, la filière contribue au dynamisme économique et à la structuration durable du tissu entrepreneurial local.

Actions proposées par la filière

- Privilégier le recours aux entreprises et prestataires implantés localement pour les phases de travaux de construction, d'exploitation et de maintenance, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur et des contraintes liées aux prestataires critiques
- Favoriser l'information et l'accès des entreprises locales aux marchés et opportunités liés aux projets de centres de données
- Encourager le développement des compétences locales en lien avec les besoins spécifiques des infrastructures numériques

Actions proposées aux collectivités

- Faciliter la mise en relation entre les porteurs de projets et les entreprises locales du territoire
- Mobiliser les acteurs du développement économique (chambres consulaires, agences locales) pour accompagner les entreprises dans l'accès aux marchés
- Valoriser les démarches de préférence territoriale dans les politiques de développement économique local



Bénéfices pour le territoire

- Développement de l'emploi local, notamment dans les secteurs des travaux et de la maintenance
- Renforcement et structuration du tissu économique territorial
- Retombées économiques durables au bénéfice des entreprises et des habitants du territoire

9 Faire du recyclage et de l'économie circulaire un pilier des projets de centres de données

Les centres de données mobilisent des volumes importants de matériaux, d'équipements techniques et de composants numériques. En intégrant pleinement les principes de l'économie circulaire, la filière peut limiter l'empreinte matière des projets, valoriser les ressources existantes et inscrire les infrastructures numériques dans une logique de responsabilité sur l'ensemble de leur cycle de vie. Cette approche contribue à faire du centre de données une infrastructure durable, réversible et compatible avec les objectifs environnementaux des territoires.

Actions proposées par la filière

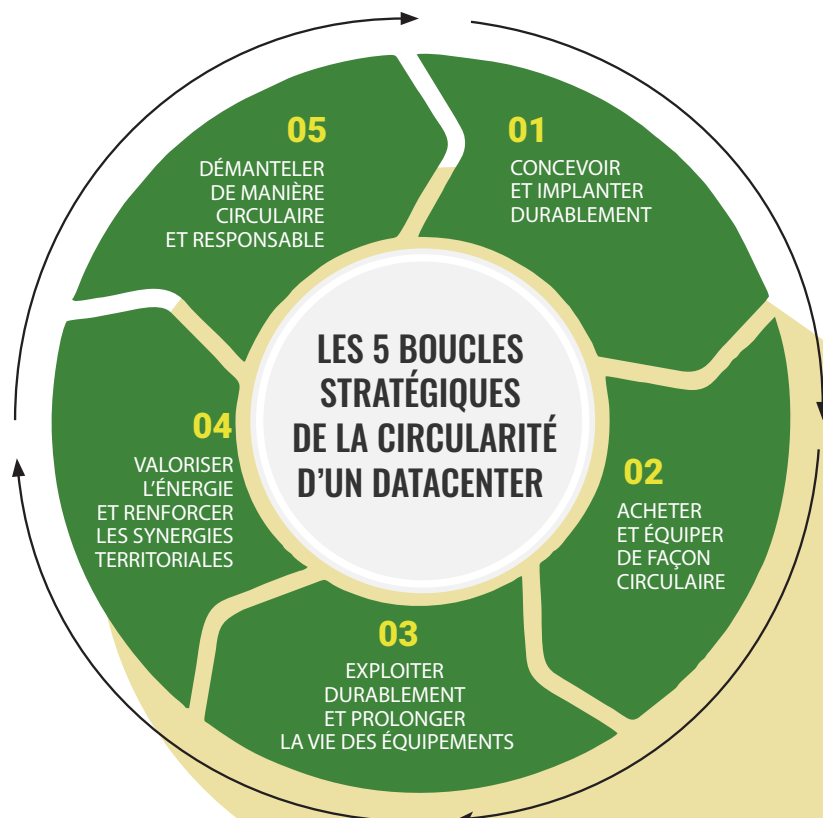
- Développer des démarches de réemploi, de recyclage et de valorisation des matériaux lors des phases de construction, de rénovation et de démantèlement des sites
- Favoriser la réparation, le reconditionnement et la seconde vie des équipements, en lien avec les filières spécialisées
- Intégrer des objectifs chiffrés de valorisation des matériaux et des équipements dans les projets de centres de données
- Travailler avec les acteurs locaux de l'économie circulaire (recycleries, entreprises de réemploi, filières industrielles)

Actions proposées aux collectivités

- Faciliter l'identification et la mobilisation des filières locales de recyclage et de réemploi
- Intégrer les projets de centres de données dans les stratégies territoriales d'économie circulaire et de gestion des déchets
- Valoriser les démarches exemplaires dans les politiques environnementales locales

🔄 Bénéfices pour le territoire

- Réduction de l'empreinte environnementale liée à l'utilisation des matériaux et des équipements
- Soutien au développement des filières locales de l'économie circulaire
- Création d'activités et d'emplois locaux liés au recyclage, au réemploi et à la maintenance
- Renforcement de l'exemplarité environnementale et de l'acceptabilité des projets de centres de données



Retrouver sur francedatacenter.com le guide pratique
« DATACENTERS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE :
enjeux et intégration territoriale »

Conclusion

Connecter nos ambitions pour des projets numériques utiles

Les centres de données s'inscrivent durablement dans les territoires et participent au fonctionnement des services essentiels, au développement économique local et à la transition numérique. Leur implantation constitue un choix structurant pour les collectivités, à la croisée des enjeux d'aménagement, d'environnement, d'emploi et de souveraineté numérique.

À travers ces neuf propositions, les acteurs de la filière réaffirment leur volonté de faire du centre de données un projet de territoire à part entière, anticipé, concerté et adapté aux réalités locales. Planification, compétences, gestion responsable des ressources, économie circulaire et retombées économiques locales sont autant de leviers concrets pour concilier développement numérique et intérêt général.

Ce plaidoyer propose un cadre de dialogue ouvert entre la filière et les élus locaux. Il invite à construire ensemble des projets utiles, responsables et acceptés, au bénéfice des territoires et de leurs habitants.

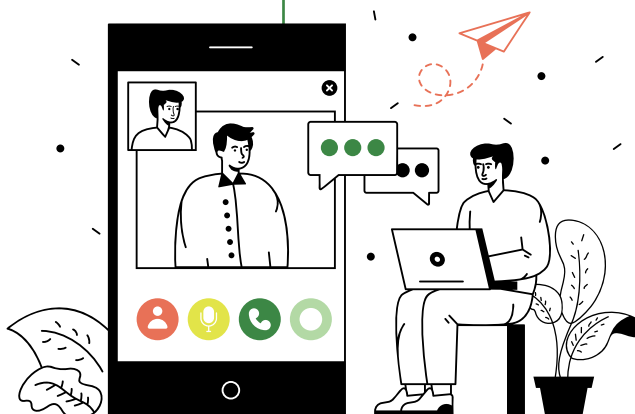
Les acteurs de la filière sont prêts à engager ce dialogue et à travailler avec les collectivités.

Connectons nos ambitions.



Contact

contact@francedatacenter.com



”

Construire ensemble des projets numériques utiles, responsables et pleinement intégrés aux territoires.

